



Proconseil Office de conseil viticole
Jordils 3 - CP 1080 • 1001 Lausanne
021 614 24 31
viticulture@prometerre.ch
www.prometerre.ch

Laboratoire cantonal d'œnologie
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture
et des affaires vétérinaires (DGAV)
Avenue de Marcellin 29 • 1110 Morges
079 941 09 18
philippe.meyer@vd.ch



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 16 du 21 juillet 2026

Phénologie et météo : véraison en cours sous contrainte hydrique hétérogène.

Stress hydrique : stress hydrique marqué sur certains secteurs.

Protection phytosanitaire : vignoble sain, pensez au dernier traitement.

Grêle : suivez la cicatrisation des plaies et prenez d'éventuelles mesures pour limiter la pourriture.

Jaunisses de la vigne : période d'apparition des symptômes. De nouveaux foyers de flavescence dorée ont été identifiés. Les pièges de surveillance du vecteur sont en cours d'installation dans le nord vaudois.

Drosophila suzukii : période de contrôle du 24 août au 4 septembre.

Protection des récoltes : vidéo explicative sur la pose des filets de protection.

Phénologie et météo

La véraison est en cours dans le vignoble vaudois. Le déficit de précipitations a toutefois entraîné une contrainte hydrique importante, pouvant ralentir l'évolution de la maturité et limiter le grossissement des baies.

		
L	M	N
Fermeture de la grappe	Véraison	Maturité
Les baies atteignent une taille suffisante pour se toucher.	Les baies s'éclaircissent pour le raisin blanc ou se colorent pour le raisin rouge.	Les baies sont prêtes pour la récolte car elles ont atteint leurs maturités.

La fin de semaine dernière a été marquée par plusieurs épisodes orageux qui ont apporté des précipitations bienvenues, quelquefois accompagnées de grêle. La dispersion des quantités d'eau est souvent inégale lors de conditions orageuses, de 7.7 mm à Founex jusqu'à 53.3 mm à Bex, soit près de 7 fois plus. Les cumuls sont globalement moins importants dans le nord du canton et à l'extrême Ouest (cf graphique suivant).

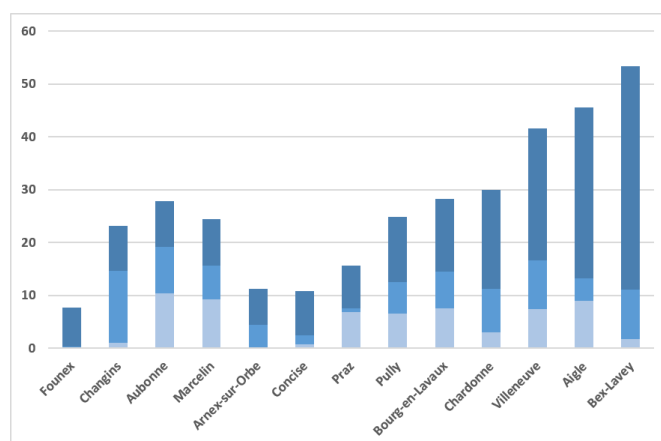


Figure 1: Cumul de précipitations (mm) les 15, 16 et 17 juillet.
Source : Agrometeo.

Précipitations et températures moyennes du 7 au 20 juillet 2026. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. Moy. (°C)
La Côte (8)	20 à 44	25.2
Lavaux (5)	26 à 33	25.5
Chablais (5)	42 à 54	25.5
Orbe-Bonvillars (4)	7 à 13	25.1
Vully (1)	16	25.3

La semaine s'annonce encore sèche et chaude (maxima à 29°C) mais des averses et orages sont possibles durant le week-end.

Contrainte hydrique

Malgré les précipitations de la semaine passée, la situation hydrique reste à surveiller : les apports d'eau peuvent être insuffisants pour reconstituer les réserves des sols après une période prolongée de sécheresse. La vigne peut maintenir sa contrainte hydrique, particulièrement sur les parcelles à faible réserve utile.

Une reprise progressive est possible lorsque le statut hydrique de la plante s'améliore avec une réhydratation suffisante. Adaptez les arrosages en fonction des précipitations enregistrées et des réserves utiles pour ne pas remettre en cause la pérennité de vos vignes.

Attention : la fin de la véraison marque également la fin de l'autorisation d'arrosage pour les vignes destinées à produire du vin AOC.

Protection phytosanitaire

Le vignoble présente actuellement un état sanitaire sain. Les observations réalisées montrent des parcelles très propres, avec une pression des maladies particulièrement faible. Les conditions de la saison, marquée par des températures records, permettent d'aborder la phase de maturation dans d'excellentes conditions sanitaires.

Stratégie

- Dernier traitement : si le dernier passage n'a pas encore été réalisé, celui-ci peut encore être positionné, notamment sur les parcelles nécessitant une protection complémentaire.
- Oïdium : une vigilance reste toutefois nécessaire pour les parcelles et cépages sensibles. Un apport de soufre ou hydrogénocarbonate peut être envisagé sur les parcelles afin de limiter les contaminations tardives et de préserver la qualité sanitaire de la vendange, en réduisant notamment les risques de problèmes de réduction en cave.

Viticulture biologique

Une dose de 4 à 5 kg/ha de soufre ou une application d'hydrogénocarbonate de potassium (dosage selon index phyto) permettra de clôturer la saison surtout sur des parcelles à historique "oïdium".

Inspectez minutieusement vos parcelles avant d'arrêter la lutte pour cette saison.

- Mildiou : la vigne étant actuellement en véraison, la sensibilité des grappes au mildiou est fortement réduite. Aucune protection n'est nécessaire dans les conditions actuelles. La situation pour les jeunes feuilles des plantations est à surveiller si les conditions météo venaient à se dégrader.

Grêle

Les orages survenus ces derniers jours ont provoqué des épisodes de grêle localisés, touchant certaines parcelles avec une intensité variable. Les dégâts observés vont de quelques impacts sur le feuillage à des lésions plus importantes sur grappes.

Les grappes touchées devront faire l'objet d'une attention particulière afin de suivre la cicatrisation des plaies. Ces ouvertures constituent des portes d'entrées pour le botrytis qui se développera au moment de la maturation. L'application de produits à base de poudre de roche permet d'assécher les blessures et de limiter significativement le développement de la pourriture.

Le coïtre est une maladie anecdotique et ne concernerait que des parcelles de vignes basses (par ex. gobelets) avec le sol nu, touchées par la grêle. Aucun traitement spécifique n'est à prévoir.

Jaunisses de la vigne

Les symptômes de jaunisses à phytoplasme se manifestent de manière plus marquée à l'approche de la véraison. Bois noir et flavescence dorée s'expriment particulièrement fortement en fin de saison et nécessitent une observation attentive dans vos vignes et une annonce.

RAPPEL : les symptômes de jaunisse

- Coloration anormale : jaunissement ou rougissement selon les cépages
- Enroulement des feuilles
- Dessèchement des grappes ou absence de maturation
- Mauvais aoûtement des rameaux.

Ces symptômes ne peuvent concerner qu'une partie du cep voire qu'un seul rameau.

- Des foyers de jaunisses ont déjà été recensés dans des secteurs hors périmètre de lutte. Une surveillance attentive des parcelles reste donc nécessaire, y compris dans les zones où la maladie était jusqu'à présent peu observée.
- Dans certaines parcelles les feuilles du bas sont légèrement décolorées et enroulées des conditions de ce printemps. Elles pourraient porter à confusion.
- En cas de doute, faire analyser : tout cep suspect doit faire l'objet d'une annonce afin de prélever et analyser le matériel végétal. Cela permet de déterminer s'il s'agit de flavescence dorée (maladie de quarantaine à caractère épidémique en présence de son vecteur ou de bois noir, moins problématique. Une détection précoce de la flavescence dorée permet de limiter la propagation de la maladie et d'éviter l'arrachage de parcelles.

- Dans les périmètres de lutte, les journées de contrôles s'échelonneront entre fin août et début septembre.
- Surveillance du vecteur de la flavescence dorée.

Des pièges jaunes collants sont en cours d'installation dans le nord du canton puis prochainement dans le reste pour surveiller la propagation et les niveaux de population de *Scaphoideus titanus*. Des relevés sont prévus toutes les 2 semaines. Merci de laisser les pièges en place ainsi que la rubalise en début de ligne.

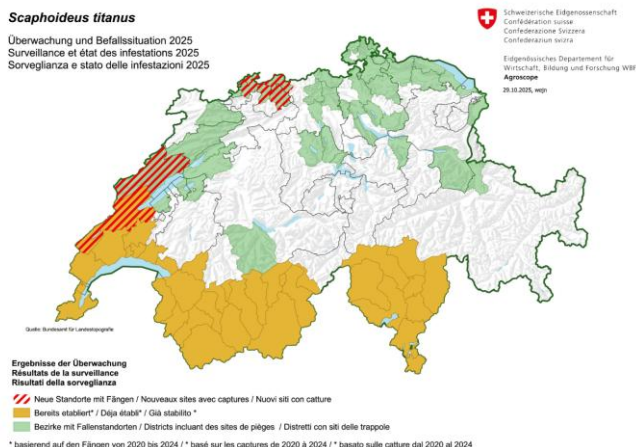


Figure 2: Surveillance et état des infestations de *Scaphoideus titanus*, vecteur principal de la flavescence dorée. Source: Agroscope, 2025.

Pour toute question sur ce sujet ou signalement, contactez l'inspectorat phytosanitaire : 021 316 65 66 ou inspectorat.phyto@vd.ch.

Drosophila suzukii

Les suivis débuteront la semaine du 3 août dans les parcelles très sensibles. Les résultats des observations seront disponibles sur [Agrometeo](#) / [viticulture](#) / [Drosophila suzukii pontes](#). Nous vous recommandons d'attendre la présence avérée du ravageur avant de réaliser une éventuelle intervention. L'argile étant lessivable, son application devrait attendre que les seuils d'intervention soient atteints sur les parcelles extrêmement sensibles.

Protection des récoltes

Avec l'approche de la maturation, la fin des traitements et l'arrivée prochaine de la période de récolte, la pose des filets de protection contre les oiseaux va débuter dans de nombreuses parcelles. Afin d'accompagner les viticulteurs dans cette étape, une vidéo didactique réalisée par AGRIDEA et VITISWISS rappelle les bonnes pratiques de pose des filets, permettant de protéger efficacement la vendange tout en limitant les risques pour la faune.

www.youtube.com/watch?v=RhLr9TpRoRQ

Agenda estival

1 Séances d'informations VITI^{plus} ETE (RAPPEL):

Reconnaissance des plantes invasives. 23 juillet : 10h Perroy, 14h Champagne

Elaboration, valorisation et dégustation de vins mousseux. 28 juillet : 9h30 Tolochenaz, 14h Yvorne

Des places encore disponibles, inscription en ligne ou par téléphone.



Profil racinaire, visualiser pour mieux adapter ses plantations. 19 août : 10h Villeneuve, 14h Corseaux

Visite et présentation des essais en cours à Agroscope. 24 août, 9h30, Pully

[+ d'infos](#)

1 Projet PiWinemaking, dégustation et échanges autour des cépages résistants, FiBL

30 juillet, 10h à 12h ; HES Changins, salle 114. Inscription par mail à michael.farny@fibl.org

1 Filière vin suisse : comprendre les changements et saisir les opportunités d'avenir – formation AGRIDEA

28 août, journée, Cully [+ d'infos](#)

Auteurs :

Axel Jaquero, Estelle Pouvreau, David Rojard et Clara Vivien
Philippe Meyer, œnologue cantonal

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Questions en lien avec l'œnologie : philippe.meyer@vd.ch